

Préventionniste

Poste temporaire d'une durée minimale de de 4 mois (environ 22 semaines)

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique où vous pourrez contribuer professionnellement au rayonnement d'une Ville ? Vous voulez répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population ? La Ville de Magog est actuellement à la recherche d'un préventionniste !

Description du poste

Relevant du chef de division à la prévention et mesures d'urgence, le préventionniste aura comme principales responsabilités de :

- Effectuer les activités d'inspection,
- Évaluer les risques potentiels associés à l'incendie et aux matières dangereuses.
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'intervention et des procédures d'urgence, conformément aux lois et aux règlements applicables.
- Rédiger ou donner verbalement les avis pertinents aux contrevenants et en assurer le suivi.
- Renseigner le public sur la prévention des incendies ainsi que sur les divers règlements et lois relatives à la sécurité incendie dans les bâtiments.

Prêt à relever le défi?

- ✓ Détenir un AEC en Prévention des incendies ou un DEC en technique de sécurité incendies ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance du Code national de prévention des incendies et du Code de construction du Québec;
- ✓ Être habile à rédiger des rapports clairs et concis et à effectuer des calculs divers;
- ✓ Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit,
- ✓ Posséder un permis de conduire valide de classe 4A;
- ✓ Posséder un véhicule;
- ✓ Posséder des connaissances informatiques.

Notre offre :

- ✓ Un taux horaire à l'entrée de 21,99 \$;
- ✓ Un horaire de 40 heures + 4 % d'indemnités pour compenser les avantages sociaux
- ✓ Bénéficie de certains jours fériés selon ceux établis par la Loi des normes du travail
- ✓ Les vendredis après-midi de congé à l'année;

Intéressé(e)? L'entrée en poste est prévue le 1^{er} avril 2022. Fais-nous parvenir dès maintenant ton CV par courriel à rh@ville.magog.qc.ca avant le 4 mars 2022.

Nous avons hâte de faire ta connaissance!

La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous communiquerons **seulement** avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.